

Réf: Dossier 371339

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE-GROUP IMMOBILIER » en abrégé « IVG-IM »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,  
Lot 265, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE-GROUP IMMOBILIER » en abrégé « IVG-IM »

Objet : IMMOBILIER ,  
AMENAGEMENT FONCIER ,  
BTP,  
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ,  
DIVERS.Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 265, Ilot 15

Dirigeant(s) M KONAN KOUADIO JACOB (COGÉRANT), M AKE AKE MOISE BERENGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00938 du 26/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12445/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

